



**Groupe de coopération internationale du
Conseil de l'Europe sur les drogues et les
addictions**

La genèse du Groupe Pompidou

Texte rédigé par Denis HUBER Secrétaire exécutif du Groupe Pompidou. Validée par Alain POMPIDOU, fils du Président Pompidou.

Georges Pompidou est élu Président de la République française le 15 juin 1969. Il prend ses fonctions quelques jours plus tard, le 20 juin, succédant ainsi au général de Gaulle dont il fut le Premier Ministre de 1962 à 1968.

Une des questions brûlantes dont il hérite est l'apaisement des tensions entre la France et les Etats-Unis, de manière générale après une décennie où le fondateur de la Vème République avait fait avaler bien des couleuvres aux Américains (et à leurs plus proches alliés britanniques), mais aussi sur un terrain plus spécifique : l'existence d'un vaste réseau de trafic d'héroïne reliant l'Orient (notamment les anciennes colonies françaises) et l'Amérique du Nord, via la France, avec comme plaque tournante le port de Marseille. Ce trafic, dont l'origine remonte aux années 1930 mais qui a connu son apogée dans les années 1960, est rentré dans l'Histoire sous le nom de « French connection ».¹

Dès août 1969, Richard Nixon intervient auprès de son homologue français afin de mettre en place une coopération plus étroite entre les polices des deux pays dans la lutte contre la drogue. Celle-ci est une des priorités majeures du nouveau président américain, qui a dès le début de son mandat durci la législation de son pays en la matière. Les Etats-Unis font en effet face à une situation dramatique : le pays, qui comptait 20 000 héroïnomanes à la fin de la Seconde Guerre mondiale, en recense, à la fin des années 1960, environ dix fois plus. Les consommations et le trafic se situent au cœur des métropoles américaines, notamment New York et San Francisco, et touchent particulièrement de jeunes hommes, y compris les soldats engagés au Vietnam ou démobilisés, parmi lesquels ceux issus de la minorité noire sont surreprésentés.

Dans le suivi de cet entretien entre les deux chefs d'Etat, il est décidé de mettre au point une collaboration technique entre les services de police américain et français, aux trois stades essentiels des grands trafics de drogue : production, transformation, consommation. Des réunions régulières

¹ Il sera popularisé peu après par le film du même nom, couronné par les trois Oscars les plus prestigieux (meilleur film, meilleur réalisateur, meilleur acteur) en 1972.

de coordination entre les responsables sont prévues (la première ayant lieu à Paris en décembre 1969).²

C'est dans un climat apaisé que le sujet de la lutte contre la drogue est abordé à nouveau par le président américain lors de la visite de George Pompidou aux États-Unis en février 1970. Un an plus tard, le 26 février 1971, un protocole d'accord franco-américain est signé à Paris par Raymond Marcellin, Ministre de l'Intérieur, et John Mitchell, attorney général des États-Unis. Il formalise une étroite coopération entre les services spécialisés dans la lutte contre le trafic illicite des stupéfiants dans les deux pays. Dans l'intervalle, une nouvelle loi, qui aggrave significativement les peines frappant les trafiquants en France et préconise une approche répressive également à l'égard des consommateurs, a été promulguée le 31 décembre 1970.

Sur le plan international s'opère une prise de conscience des dangers liés au développement et à l'usage de plus en plus répandu de substances telles que les amphétamines (dont beaucoup sont encore légales et même en vente libre en pharmacie) ou les hallucinogènes (comme le LSD, symbole de la contre-culture des années 1960). Elle conduit à l'adoption, le 21 février 1971, de la convention sur les substances psychotropes, qui complète l'arsenal juridique mis en place par les Nations-Unies à travers la convention unique sur les stupéfiants adoptée dix ans plus tôt.

Une réunion interministérielle est convoquée à Matignon le 24 juin 1971 pour faire le point sur la situation, quelques mois après l'adoption de la nouvelle législation. Un double constat y est fait : tout d'abord l'évolution inquiétante de la consommation de drogues, notamment le cannabis, le phénomène touchant plus particulièrement les jeunes ; et ensuite le manque de moyens de la police et de la justice pour faire face au durcissement du cadre législatif, la priorité étant donnée à la lutte contre les trafiquants plutôt qu'aux poursuites contre les consommateurs. Une inquiétude apparaît en outre quant à la situation dans les établissements scolaires, où l'usage de drogues se répand sans que les signaux d'alarme soient tirés : « La règle d'or est de n'en pas parler ».

Dans une note adressée à Georges Pompidou par le Secrétaire Général de la Présidence de la République, l'alerte est donnée : « L'évolution actuellement constatée serait la même que celle connue en Amérique il y a dix ans. Ce qui inquiète puisque, malgré des moyens considérables, l'évolution aux U.S.A. n'a pas pu être endiguée. » Le Président réagit en confirmant sa volonté d'agir avec la plus grande fermeté (« Il faut avant tout sévir », écrit Georges Pompidou de sa main en marge du texte), tout en ouvrant un nouvel horizon au champ d'action : « Il faut porter la chose à l'échelon européen » (autre annotation manuscrite).

A ce moment il n'y a guère de prise de conscience au sein de l'opinion publique française ou européenne de l'existence d'un problème de drogues. Alors que quelques jours plus tôt, lors d'une conférence de presse restée célèbre, le président Nixon avait déclaré « la guerre contre les drogues », le Président français doit mettre tout son poids dans la balance pour convaincre ses pairs et son opinion publique de la nécessité d'agir.³

Après avoir préparé le terrain sur le plan diplomatique au cœur de l'été, Georges Pompidou passe à l'action et envoie une lettre, en date du 6 août 1971, aux Premiers Ministres des cinq autres pays

² L'entente personnelle entre les deux présidents permettra de surmonter rapidement les animosités existantes entre les administrations (certains interlocuteurs américains étant allés jusqu'à qualifier la France de « narcostate »).

³ Le décès à Paris le 5 juillet 1971 du chanteur des Doors Jim Morrison, survenant quelques mois après ceux de deux autres idoles du rock Jimi Hendrix et Janis Joplin, va contribuer à sensibiliser les jeunes (et donc leurs parents) aux dangers des drogues.

membres de la Communauté européenne (l'Allemagne, l'Italie et les trois pays du Benelux), ainsi qu'au Premier Ministre du Royaume-Uni⁴. Il y souligne l'urgence et la gravité du problème émergeant des drogues en Europe, notamment pour la jeunesse, et prône la mise en place sans délai d'une coopération européenne en la matière, via la mise en place d' « un organisme permanent regroupant des experts de la répression judiciaire, de la lutte contre la toxicomanie, de la santé publique et de l'éducation » des sept pays en question.⁵

Le « Groupe Pompidou » était né !

⁴ Dont la France soutenait une nouvelle candidature à la CEE, après les deux vétos imposés par le général de Gaulle en 1963 et en 1967

⁵ Il est intéressant de noter que dès l'origine c'est une approche multidisciplinaire qui est préconisée, même si l'accent est clairement mis sur la répression.